



## Bilan moral 2016

Depuis maintenant vingt ans, la FédéGN se développe et poursuit son chemin vers de nouveaux objectifs.

Si développer de nouveaux objectifs sans cesse est un gage de renouvellement, il ne faut pas pour autant perdre de vue la pérennisation de ceux qui sont déjà atteints.

En effet, au terme de ma première année à la présidence, il apparaît clairement que la FédéGN est toujours plongée dans certaines difficultés.

Tout d'abord les difficultés administratives, avec des dossiers dont la gestion s'éternise, épuisant ainsi les trop rares ressources bénévoles. Ainsi nous pouvons citer celui concernant l'autorisation par l'administration fiscale nous permettant il y a encore quelques mois d'émettre des reçus fiscaux, les relances injustifiées de la caisse de retraite de notre salariée, ou encore les relances de facturation auprès de certains membres pas toujours très prompts à régler leurs factures.

Citée précédemment, la seconde difficulté est le manque de ressource bénévole. En partie en raison de la crise du bénévolat qui s'installe depuis quelques années – rappelons que l'engagement associatif était la grande cause nationale en 2014 – mais également par notre faute en raison d'un déficit de communication vers l'équipe FédéGN ou de formation aux outils.

Pour ces raisons, il est nécessaire de reformer une équipe de bénévoles œuvrant au sein de la FédéGN pour l'ensemble de la communauté. Ainsi nous allons proposer à partir de l'assemblée générale la mise en place de fiches de mission pour clarifier les rôles clés recherchés au sein de l'équipe. Un séminaire de formation interne est également en cours de création afin de permettre aux différents bénévoles de mieux connaître les outils et ressources de la FédéGN afin d'être mieux outillés au quotidien dans leurs missions.

Enfin, la dernière difficulté concerne directement nos membres. En effet, il apparaît que malgré tous les outils à notre disposition, la communication n'est pas toujours aisée et peu d'associations ont connaissance des ressources accessibles. En parallèle, nous rencontrons également un problème de perception et de reconnaissance. A ce titre, il paraît essentiel de retravailler notre projet associatif en y associant chacun de nos membres.

Heureusement, 2016 a également apporté son lot de réussites. Citons par exemple la convention signée avec la Fédération Française d'Escrime et la mise en place du premier stage d'éducateurs fédéraux à l'escrime ludique, ou encore le retrait du projet de loi européenne visant à catégoriser en arme tout objet ayant l'apparence d'une arme à feu, qui aurait évidemment touché l'airsoft, mais également tous ceux qui utilisent des accessoires ressemblant à des armes (nerfs, moulage inerte, lanceur de paintball, etc...).

Enfin, un mot sur l'emploi au sein de la FédéGN. Mélodie, qui était employée en contrat d'avenir au sein de la FédéGN par l'intermédiaire du GEANS, a pu trouver un employeur à l'issue de sa mission, avec un CDI à la clé. Sissi, qui a été salariée par la FédéGN durant six ans entame actuellement une VAE. Concernant Sandrine, nous avons anticipé l'obligation de lui proposer une couverture complémentaire santé collective et avons concrétisé la promesse de faire évoluer son contrat vers un temps plein.

Cette expérience d'employeur continuera certainement dans les mois qui viennent par un recrutement via le GEANS d'un salarié dont le temps de travail serait partagé avec une autre association afin de d'offrir à notre organisation plus de souplesse au quotidien.

L'an passé nous rêvions de la FédéGN de demain, il nous faut désormais la construire.

Alexandre TAMÉ  
Président de la FédéGN

